



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 29 mai 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 mai 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI à M. le maire, M. FILONI à M. VANNUCCI, M. LUCCIONI à M. PUGLIESI, Mme SANNA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. DELIPERI à Mme FLAMENCOURT, M. CIABRINI à M. BASTELICA

Etaient absents :

M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 29 mai 2017

Délibération N°2017/141

Don d'un tableau pour le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de l'enrichissement des collections publiques recommandé par l'article 2 de la loi du 4 janvier 2002 relative à l'appellation des musées de France, le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts souhaiterait accepter le don exceptionnel d'un tableau.

En effet, le galeriste milanais Carlo Orsi désire offrir à la Ville d'Ajaccio pour le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts, un étonnant tableau représentant un joueur de cornemuse du peintre caravagesque lucquois, Pietro Paolini, d'une valeur estimée à 200 000€.

Ce geste généreux découle du fait que Philippe Costamagna, conservateur du Musée, a convaincu le propriétaire que cet étrange tableau avait sa place au sein de la collection du cardinal Fesch, particulièrement à côté du portrait de la jeune veuve et de sa fille réalisé par le même artiste qui constitue l'œuvre la plus fascinante et intrigante du musée.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver le don exceptionnel de Carlo Orsi ;
D'autoriser Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce don.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Oùï l'exposé de Madame Simone Guerrini, adjointe déléguée
et après avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 29 mai 2017,

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

le don exceptionnel de Carlo Orsi

AUTORISE Monsieur le maire

A signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs au don de Carlo Orsi

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170529-2017_141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2017
Publication : 02/06/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI